ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 70245

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les différentes grèves qui ont atteint divers musées dans notre pays et, plus particulièrement, au centre Beaubourg. Ces grèves souvent très démonstratives et bloquantes ne sont pas toujours comprises par le grand public et, notamment, par les nombreux visiteurs et touristes qui souhaitent fréquenter nos musées durant la période des fêtes de fin d'année, principalement, sur Paris. Notre capitale sans musée perd en effet une partie de son attrait et de son rayonnement. De plus, les méthodes utilisées par les grévistes, si elles peuvent paraître festives et assez spectaculaires, n'en sont pas moins surprenantes et ne donnent pas une image de sérieux à leurs revendications qui, pour certaines d'entre elles, n'en sont pas moins dénuées de tout fondement. Néanmoins, pour éviter autant l'enlisement que l'exacerbation de ce mouvement de grève, il conviendrait que les pouvoirs publics puissent communiquer sur ce dossier et que le contenu de cette communication puisse être envoyé aux maires et aux parlementaires, notamment en Île-de-France. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur ce dossier et sur cette suggestion.

Texte de la réponse

Les établissements publics administratifs et les services à compétence nationale sous tutelle du ministère de la culture et de la communication ont, en effet, été fortement perturbés par de multiples mouvements sociaux dans le courant des mois de novembre et décembre 2009. Les grévistes ont empêché l'ouverture de sites culturels hautement fréquentés à l'approche des fêtes de fin d'année pendant plusieurs heures et parfois plusieurs semaines (24 jours de grève au centre Georges Pompidou, 18 jours de grève à la Bibliothèque publique d'information), les contraignant également, pour certains d'entre eux, à pratiquer la gratuité (comme ce fut le cas au musée d'Orsay). Par ces mouvements sociaux, les organisations syndicales se sont opposées à la mise en oeuvre de la révision générale des politiques publiques, et plus particulièrement aux restructurations et suppressions de postes qu'elle implique. Au niveau du centre Georges Pompidou, les revendications se sont tout particulièrement cristallisées sur l'emploi, à la suite notamment de l'annonce de l'application de la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, sans exception, aux opérateurs du ministère de la culture et de la communication. Afin d'apaiser le conflit et de mettre un terme à ces mouvements, le ministre a reçu les organisations syndicales et s'est engagé dans la constitution de groupes de travail ciblant les difficultés rencontrées par les établissements publics ayant connu une forte mobilisation. Ces groupes de travail se sont réunis, au niveau national et au niveau local, tout au long du mois de janvier au rythme d'un par semaine, et ont conclu au début du mois de février. Ils ont permis l'émergence d'un bilan circonstancié de la situation de l'emploi et mis à jour ses évolutions sur les cinq années à venir. Ces réunions ont, en outre, été l'occasion d'identifier clairement les points de tension à l'origine des mouvements de grève, de leur apporter des réponses concertées et de nouer un dialogue constructif avec les organisations syndicales.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE70245

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 70245
Rubrique : Patrimoine culturel
Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 février 2010, page 981
Réponse publiée le : 8 juin 2010, page 6317